entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 69 • Juillet 2023



Trois questions à

Estelle Brachlianoff
Directrice générale Veolia

Quels sont les enjeux principaux de Veolia ?

Nous répondons à trois enjeux majeurs : la décarbonation, l'économie et la régénération des ressources, et la dépollution, à travers trois activités à peu près équivalentes en taille : la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. Ces trois activités, dont le chiffre d'affaires total s'élève à 43 milliards d'euros, sont toutes en forte croissance depuis 10 ans.

Le cœur de notre métier est de proposer à nos clients des solutions pour la transformation écologique dans ces trois domaines. Même s'il y a encore beaucoup à innover, nous sommes déjà en mesure de déployer des solutions efficaces, réplicables et abordables. Cette démarche, exprimée dans notre raison d'être, a été fondamentale pour réussir rapidement le rapprochement entre Veolia et Suez : le succès de cette opération s'explique notamment par la culture commune sur ces trois enjeux entre les équipes de Veolia et celles issues de Suez.

Quand notre groupe croît, son empreinte environnementale consolidée avec celle de ses clients décroît : nous sommes donc « décarbonants », plus que seulement décarbonés. De la même façon, notre métier est d'aider à réduire les prélèvements d'eau dans les nappes phréatiques et rivières pour alimenter les villes et les industries, et de gérer cette ressource avec un haut niveau de performance : ainsi, sur les 3 dernières années, nous avons fait économiser 320 millions m^3 d'eau à nos clients. Nous émettons des gaz à effet de serre à travers les activités essentielles que nous menons comme le traitement des déchets, mais nous assumons le choix de transformer les centrales à charbon que nous gérons en Europe centrale et orientale, afin de les alimenter avec des énergies moins carbonées ou renouvelables, plutôt que de les céder : nos investissements nous ont permis de réduire notre intensité carbone de 30 % en 4 ans, et les solutions que nous déployons ont fait éviter à nos clients l'émission de 14 millions de tonnes de CO_2 en 2022. Nous mesurons cette transformation écologique par la définition et le suivi de trajectoires de progrès avec nos clients, et par notre système de mesure de la « performance plurielle » qui agrège 18 indicateurs, dont 14 extra-financiers (innovation, impact local dans les territoires, performance sociale…).

Loin de les exclure par principe, nous travaillons également avec les plus gros pollueurs ou émetteurs de CO_2, afin de réduire drastiquement leur impact environnemental. Cela peut heurter les positions radicales de certaines personnes ou les réflexes de facilité d'autres acteurs qui trouvent plus simple de ne pas travailler avec eux.

Comment voyez-vous l'évolution vers une économie circulaire ?

Nous le voyons dans les secteurs de l'eau et des déchets. La sécheresse de 2022 a accéléré la prise de conscience de tous sur l'eau et la menace de pénurie hydrique est désormais réelle dans de nombreuses régions du monde. Cette situation exige d'abord une réflexion collective et structurelle sur le modèle agricole pour le rendre plus économe en eau - l'agriculture étant le premier consommateur d'eau -, et la mobilisation de toutes les solutions possibles. Nous pouvons encore réduire les pertes dans les réseaux publics d'eau potable, déjà limitées à 20 % en France, et investir pour diminuer les consommations d'eau, en particulier celles provenant des industriels. La réutilisation des eaux usées vient ensuite : Los Angeles vise 100 % de réutilisation en 2030. Nous travaillons sur le concept de Net Zéro Eau, pour parvenir à une empreinte eau nulle, grâce à la baisse des prélèvements, l'optimisation des usages et l'augmentation du recyclage des eaux usées. Nous nous trouvons au début de cette démarche, mais il existe déjà de splendides réalisations : un de nos clients, qui exploite une mine de lithium en Australie, a réussi à doubler sa production sans accroître ses prélèvements d'eau.

Nous faisons de même pour certains déchets : Solvay a réduit de 60 % les émissions de gaz à effet de serre de son usine de Dombasle, en passant des hydrocarbures aux combustibles solides de récupération.

Enfin, l'exploitation des « mines urbaines » va s'accroître de façon à répondre à des enjeux environnementaux et de souveraineté stratégique. Le recyclage des batteries ne fait que commencer et l'hydrométallurgie apportera beaucoup de solutions. Néanmoins, recycler les batteries reste pour l'instant coûteux, car il faut récupérer, isoler puis traiter des ressources métalliques diffuses, incorporées à des objets complexes. C'est pourquoi nous souhaitons que soient fixées des obligations de réincorporation des matières recyclées dans les filières de production, afin de changer d'échelle et monter rapidement des filières.

À propos d'économie, quels obstacles rencontrez-vous… et comment les levez-vous ?

Nos actionnaires perçoivent bien les enjeux liés au modèle économique et demandent que nos solutions soient abordables pour tous, pas seulement pour les pays ou les ménages riches. Le budget « eau » peut ainsi rester en dessous de 1 % du budget d'une famille. Nous travaillons donc sur des modèles économiques permettant d'aligner les intérêts de tous pour déconnecter la démographie et la prospérité de la pression sur les ressources. Le code des marchés publics est souvent un frein, mais nous avons par exemple mis en place un « contrat de performance hydrique » à Lille qui vise 10 % de réduction des consommations d'eau. Cet objectif ambitieux sera obtenu par l'éducation à la sobriété, par l'installation d'équipements (par exemple des mousseurs, que nous offrons en partenariat avec La Poste pour la distribution) et par la détection des fuites qui permet de hiérarchiser et de cibler les investissements de renouvellement de réseau.

Notre Conseil d'administration soutient nos approches, et en particulier nos avancées sur le partage de la valeur créée entre nos parties prenantes. Nous réinvestissons une grande partie de notre cash-flow. Nous avons généralisé notre programme Care à tout le groupe, pour instaurer un socle commun de protection sociale aux moments cruciaux de la vie, même dans les pays où rien n'est prévu par la loi. Enfin, la moitié de la rémunération variable de nos 13 000 cadres supérieurs est fondée sur des paramètres extra-financiers.

Le constat de l'urgence écologique est clair et partagé par tous. Il nous faut passer désormais à l'action et accélérer, sans attendre de disposer de toutes les réponses, mais en continuant à innover, à montrer les solutions véritables, duplicables, abordables, à rationaliser l'action publique. Il faut une écologie qui rassemble, avec un partage juste et équitable des efforts, et des solutions utiles sur lesquelles il est nécessaire de communiquer. Nos entreprises doivent en effet apporter la preuve que la transformation écologique est possible pour tous.

édito

Le débat européen acharné sur la loi sur la protection de la nature a une portée plus vaste : l'Europe tiendra-t-elle bon le cap vers le Green Deal sur lequel elle s'est engagée dès 2019 ? Elle l'a tenu à travers les années Covid, mais la perspective des élections européennes l'an prochain réouvre des questions, malgré l'urgence qui se confirme jour après jour sur le climat comme sur la biodiversité. Quel rôle joueront les entreprises dans cette campagne décisive ?

Les réponses d'Estelle Brachlianoff montrent pourtant les avantages que pourraient tirer les entreprises européennes d'une accélération de cette transition, pour laquelle elles sont en avance.

La Question Ouverte, quant à elle, montre que les entreprises se saisissent déjà de la question de l'eau, conscientes des enjeux croissants de partage d'une ressource qui se raréfie.

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Eau et adaptation : quel rôle des entreprises ?

Les phénomènes climatiques extrêmes des derniers mois, notamment les sécheresses et inondations, rappellent le caractère concret et massif des risques associés au dérèglement climatique. L'ONU a ainsi estimé qu'un tiers de la population mondiale sera concerné par une situation de stress hydrique à l'horizon 2025, quels que soient les efforts de réduction des émissions faits d'ici là.

La question de l'eau est et restera donc une variable critique pour de nombreuses activités humaines dont l'agriculture et l'industrie (respectivement 70 % et 22 % des prélèvements mondiaux). Inondations ou sécheresses peuvent ainsi générer d'importantes pertes économiques par arrêt d'activités, voire la destruction de récoltes, productions et équipements. L'eau constitue également une ressource essentielle de la transition écologique : les forêts en ont besoin pour pleinement jouer leur rôle de puits de carbone ; la sortie des énergies fossiles appelle à une montée en puissance de la biomasse, dont la production est consommatrice d'eau ; enfin, centrales hydroélectriques et nucléaires voient déjà leur capacité de production affectée en période de stress hydrique.

La disponibilité et la qualité de l'eau impactent également la biodiversité : les rejets du refroidissement des centrales électriques dans les cours d'eau perturbent les écosystèmes si leur température s'avère trop élevée par rapport au débit du cours d'eau ; de même les rejets des usines de dessalement de l'eau de mer désoxygènent les milieux marins par augmentation de la salinité ; les substances véhiculées par les eaux usées ainsi que les rejets de l'élevage intensif participent à l'eutrophisation des masses d'eau ; enfin, la pollution des sols générée par l'industrie et l'agriculture intensive constitue via les eaux souterraines ou de surface une cause majeure de perte de biodiversité. Or, celle-ci fournit de nombreuses solutions autant pour réguler la qualité de l'eau que pour contribuer à l'adaptation au changement climatique et son atténuation.

En France, la gouvernance locale de l'eau par bassin, à laquelle les entreprises contribuent pleinement, répond à ces différents enjeux. Son approche de plus en plus systémique tient compte des cycles de l'eau. Elle intègre qualité et disponibilité de l'eau, préservation de la biodiversité et désormais adaptation avec l'élaboration de trajectoires de sobriété par type d'usage, dont les usages industriels et de refroidissement.

Les entreprises sont donc appelées à faire évoluer leurs pratiques et réduire leurs impacts sur l'eau et donc les risques de tension, d'autant plus qu'elles seront généralement moins prioritaires que les consommateurs et l'agriculture dans la hiérarchie des usages. Des investissements sont aujourd'hui réalisés dans le recyclage, la réutilisation en circuit fermé ou encore la récupération de l'eau de pluie sur les sites, dans une démarche double de réduction des usages et de gestion des risques liés à l'eau sur les sites et dans les chaînes de valeur. Le concept de « *net-zero water* » commence à émerger comme un objectif opérationnel.

La question de l'adaptation, longtemps écartée des priorités de la transition écologique, tend donc à être réintégrée dans les réflexions stratégiques et actions de court terme des entreprises, notamment à travers l'enjeu de l'eau. Le risque demeure toutefois de mettre en œuvre des solutions mal adaptées, adaptations à court terme qui accroissent les risques à long terme ; c'est par exemple le cas du dessalement pourtant parfois incontournable. Comment donc allier approche technologique, solutions d'adaptation fondées sur la nature et sobriété ?

Une prochaine publication en collaboration entre EpE, l'ADEME et l'ONERC portera sur l'adaptation des entreprises au changement climatique et apportera de premières réponses concrètes sur le rôle des entreprises.

Claire Tutenuit, Déléguée générale
Ken Guiltaux, Responsable Climat et Achats

Dialogues

Actualités

- Intervention de Claire Tutenuit le 9 mai, à l'occasion du **Sustainable Investment Forum**, lors de la table ronde *« Testing the efficacy of ESG as a metric »*.
- Parution dans le magazine *Écologie 360* (n°2, mai 2023) d'une rétrospective consacrée à l'association : « EpE : 30 ans d'action (presque) secrète ».
- **Le 1er Congrès de la Communication Responsable** s'est déroulé les 15 et 16 juin à Montrouge : Claire Tutenuit est intervenue à la table ronde « Mesure et réduction des impacts : où en est-on ? » et y a présenté la publication *Comment mesurer et piloter l'impact de la publicité sur l'empreinte environnementale des consommateurs ?*
- Intervention le 23 juin de David Laurent lors du **Sommet Virtuel du Climat,** « Transition(s) : il faut qu'on s'en parle, mais comment ?! », sur les enjeux de collaboration et de dialogue au sein des entreprises et avec leurs parties prenantes.
- Les auditions finales et la remise des **Prix Jeunes pour l'Environnement 2023** se sont déroulées le 22 juin sous la présidence d'Hervé Le Treut.

Pour sa 18e édition, le Prix EpE-TF1/LCI avait pour thème : « Relever le défi de l'adaptation au changement climatique ». Le 1er prix, sponsorisé par Suez, a été attribué à Anthony Volant pour son projet de revitalisation des sols dégradés.

- **Partenariats :**

- Forum de Giverny, 1er septembre, Giverny.
- Assises des déchets, 27 et 28 septembre, Nantes, auxquelles interviendront EDF, Paprec, Suez, Veolia.
- European Business & Nature Summit, 11 et 12 octobre, Milan.
- Planet Tech'Care pour le GreenTech Forum, 21 et 22 novembre, Montrouge.

Du côté d'EpE

- **Maud Liron** est devenue la nouvelle manager act4nature international : mliron@act4nature.com

Nouveaux membres

- **Wavestone** a rejoint EpE.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIG • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • CLEAR CHANNEL FRANCE • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERG MATERIALS FRANCE • HERMÈS • IDVERDE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGE FRANCE • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI • WAVESTONE

www.epe-asso.org
La Lettre d'EpE N°69 - Juillet 2023
Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN: 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé